

■ COUSANCE

Coup de théâtre se demande bien « à quelle heure on ment ? »

Le théâtre cousançois, dont l'origine remonte au début des années 1900, a encore de belles scènes de représentations devant lui grâce à des membres très actifs.

Coup de théâtre a soufflé ses vingt bougies en mai dernier. « Mais le théâtre à Cousance est une tradition vieille de nombreuses années, certainement du début des années 1900, si ce n'est avant. De mémoire d'homme, le théâtre était paroissial. Ensuite plusieurs troupes modernes se sont succédé par intermitence, mais le théâtre a toujours été présent au sein de notre commune. Les formes de spectacles ont varié selon l'impulsion des présidents : danse, chant accompagnant des piécettes, spectacles spécifiques de théâtre d'enfant, théâtre de boulevard, comédie ou drame », confie Colette, membre de la troupe. Un spec-



Une partie de la troupe lors de la dernière répétition en date.

tacle de théâtre pour enfants et un autre pour adultes étaient présentés.

La solide équipe est composée cette année d'un metteur en scène, d'une souffleuse, de quatre comédiennes et de deux acteurs. « La mise en place d'un spectacle demande beaucoup d'investissement

personnel », s'accordent les personnes impliquées. Une équipe technique comptant quatre femmes et cinq hommes est également très volontaire.

Coup de théâtre présentera, cette saison 2019/2020, une comédie en trois actes de Vivien Lhéraux, *A quelle heure on ment ?* L'histoire ? La veille de

leur première représentation, la troupe de théâtre voit sa répétition générale perturbée par une enquête de police qui s'invite sur scène.

Coup de théâtre bénéficie du soutien financier et logistique de la commune de Cousance. La troupe bénéficie d'une subvention, de la mise à disposition du personnel communal et des salles pour entreposer le matériel, lors des répétitions et spectacles. Le Conseil départemental du Jura et un assureur versent également une subvention.

La pièce sera jouée ces vendredi 29 et samedi 30 novembre à 20 h 30, puis samedi 7 décembre à 20 h 30 et dimanche 8 à 14 h 30, salle de la Grenette. Tarif : 7 € pour les adultes, gratuit pour les enfants de moins de 15 ans.

Une autre représentation aura lieu à Chapelle-Voland, samedi 14 décembre à 20 h 30, au profit du Téléthon organisé par le foyer rural.